

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :
4 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 3
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 | Le millimètre
Suisse 10 | de hauteur
Etranger 12 | sur une
Réclame 25 | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

M. Titulesco chez M. Herriot. Elections sénatoriales françaises. En Allemagne et en Hongrie.

M. Titulesco, ministre des affaires étrangères de Roumanie, a eu, hier mardi, à Paris, avec M. Herriot, un entretien qui a duré une heure et demie. En en sortant, il est allé conférer avec le chef-adjoint de cabinet du ministre, et il a annoncé qu'il reverrait M. Herriot aujourd'hui mercredi, avant de partir pour la Roumanie.

M. Titulesco est à juste titre inquiet de la tendance que manifeste M. Vaïda, chef du ministère roumain, à renouer avec les Soviets des relations qui iraient jusqu'à conclure avec eux un pacte de non-agression. Il pressent que, à la faveur de cette amitié officielle, les Soviets travailleront en Bessarabie pour récupérer cette province, autrefois russe, devenue roumaine. Son mécontentement est allé jusqu'à donner sa démission d'ambassadeur à Londres. Le chef du gouvernement roumain, M. Vaïda, s'est excusé en disant que c'était sous la pression amicale de la France et de la Pologne qu'il avait consenti à traiter avec la Russie. Puis, pour témoigner sa confiance à M. Titulesco, il l'a prié de prendre les affaires étrangères ; il pensait aussi que le seul moyen de ne pas se brouiller avec M. Titulesco, qui jouit d'un grand prestige diplomatique, c'était de lui mettre entre les mains l'épineuse affaire du projet de non-agression roumano-russe.

M. Titulesco a accepté dans l'idée patriotique de sauver son pays des embûches tendues par les Soviets.

Pour commencer le redressement auquel il songe, il a voulu voir M. Herriot, savoir de lui dans quelle mesure la France conseillait un pacte de non-agression roumano-russe, et éventuellement faire revenir le gouvernement français d'un projet dangereux pour la Roumanie et pour l'amitié franco-roumaine.

Nous ne tarderons pas à savoir si M. Titulesco a réussi à ouvrir les yeux à M. Herriot ou si M. Herriot a pu calmer M. Titulesco.

Dimanche prochain, 16 octobre, auront lieu en France, des élections sénatoriales pour le renouvellement d'un tiers du Sénat, soit pour les départements dont les lettres initiales vont de G à P. Le premier de ces départements, alphabétiquement parlant, est le Gers, et le dernier, l'Oise.

Les catholiques n'auraient rien de bon de ces élections, bien qu'elles aient lieu dans des régions où ils ont de forts effectifs. Les appels que viennent de lancer les modérés de l'Alliance démocratique et de la Fédération républicaine manquent d'accent.

La crainte des catholiques vient d'une double raison : la première, c'est que, au dernier renouvellement des mandats sénatoriaux dans ces départements, en 1924, les opérations électorales s'étaient faites sous le régime plutôt libéral d'un ministère Poincaré, tandis que, actuellement, les radicaux-socialistes ont le haut du pavé dans les affaires publiques et que leur influence sera sensible sur le corps électoral compliqué qui élit les sénateurs.

La seconde raison de l'infériorité où se trouvent encore une fois les catholiques, c'est leur manque d'organisation électorale solide dans toute l'étendue du pays. Les succès qu'ils remportent tiennent moins à leur travail qu'à la valeur de leurs candidats, qui en sont réduits à faire leur campagne tout seuls.

Si nous n'avions pas en Suisse des électeurs mieux encadrés, notre représentation aux Chambres serait réduite au moins de moitié. Puis, chez nous, en temps d'élection, la presse fait une importante besogne ; elle parle tous les jours aux électeurs. Les plus importants journaux français qui paraissent à Paris ne publient même pas tous les listes des candidats dont ils souhaitent le triomphe.

A ces causes générales de faiblesse qu'éprouvent les catholiques dans toutes les

élections, s'ajoute, à propos du Sénat, le désavantage que la consultation des électeurs n'est pas directe ou plutôt que leur volonté lointaine d'avoir de bons représentants se trouve tamisée par un système électoral à plusieurs degrés, qui favorise l'immixtion prédominante des porte-parole de la majorité.

Ce n'est pas le suffrage direct qui se prononce sur les candidats sénatoriaux, mais des intermédiaires.

Le Sénat français est une institution qui était destinée à servir de contrepoids à la démocratie qui élitait la Chambre. C'est ainsi que d'abord, d'après la constitution de 1875, il y avait 75 sénateurs inamovibles, qui étaient nommés par les sénateurs eux-mêmes. La révision de 1884 a supprimé ce privilège et élargi le corps électoral. Les sénateurs sont élus dans chaque département par un collège électoral composé des députés du département, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et des délégués sénatoriaux.

Ces derniers sont élus par chaque conseil municipal. Pour chaque commune, leur nombre varie de 1 à 24 (30 pour Paris) suivant le nombre des conseillers municipaux. Le nombre des conseillers municipaux est fixé d'après le chiffre de population de la commune. Les conseils composés de 10 membres (minimum) élisent 1 délégué sénatorial ; ceux de 12 membres, 2, et ainsi de suite, jusqu'à 24 délégués, 30 pour Paris.

L'élection des délégués sénatoriaux précède de 1 mois celle des sénateurs. Celle-ci se fait au chef-lieu du département. Si aucun candidat n'a eu la majorité absolue au premier tour de scrutin, on procède sur-le-champ à un deuxième tour, et éventuellement à un troisième tour, pour lequel la majorité suffit.

Cette façon de liquider les ballottages fait que, dimanche soir déjà, on connaît le résultat de ces élections sénatoriales françaises, qui renforceront probablement les éléments de gauche.

Le Reichstag allemand, qui n'existe plus, s'obstine à vouloir fonctionner par l'organe de ses commissions. Celle des affaires étrangères avait cité le ministre du ressort à sa barre. Il a refusé d'y comparaître. Là-dessus, la commission a voté une protestation.

Pendant ce temps, le chancelier est à Munich, où il est allé entretenir le gouvernement bavarois de ses projets de réformes constitutionnelles. Dans sa réponse au discours de bienvenue du président du cabinet bavarois, M. von Papen a dit que le gouvernement du Reich avait des conceptions résolument fédéralistes et répudiait toutes visées centralisatrices.

La Bayerische Staatszeitung, organe officieux, manifeste une vive satisfaction au sujet de la visite du chancelier et déclare que M. von Papen s'est montré un vrai charmeur, dont l'amabilité désarme les préventions.

Le nouveau chef du cabinet hongrois, le général Gombos, a fait ses débuts, hier mardi, devant le parlement.

M. Gombos, qui est arrivé au pouvoir au moment où le gouvernement était en difficultés avec les éléments démocratiques du bloc ministériel, a promis de s'occuper des intérêts des ouvriers et des petits paysans. Il a rassuré les juifs, que sa réputation d'antisémitisme pouvait alarmer. Il a déclaré qu'il ne se comporterait pas en dictateur, comme beaucoup le craignent en raison de ses antécédents qui l'apparentent d'assez près aux hitlériens d'Allemagne. Il a promis d'établir le vote au bulletin secret (on en est encore, en Hongrie, au vote public).

M. Gombos a naturellement répété, sur les traités de paix, la protestation traditionnelle de ses compatriotes.

L'agitation officielle en Irlande

Londres, 9 octobre.

Les affaires d'Irlande sont revenues au premier plan de la politique impériale.

En effet, Londres apprenait avec étonnement, au début de la semaine dernière, que M. Mac Neill, gouverneur général de l'Etat libre d'Irlande, était tout simplement « débarqué » de son poste par l'insidieuse intervention de M. de Valera. Le communiqué annonçant l'extraordinaire nouvelle aurait pu paraître étrange il y a six ans : « Suivant le conseil donné à Sa Majesté par le président du Conseil exécutif de l'Etat libre d'Irlande, le roi a approuvé que M. James Mac Neill quitte son poste de gouverneur général de l'Etat libre d'Irlande. »

Une série d'intrigues ont abouti à pareil résultat. Certainement, il n'est nullement question de la compétence de M. Mac Neill, qui a su traiter avec succès les délicates questions qui séparent les deux Etats, et qui, en quittant Dublin, y laissera certainement de sincères regrets dans les milieux politiques et mondains. Il s'agit plutôt d'une longue suite de grossièretés que M. de Valera fit subir à M. Mac Neill depuis sa nomination au poste de gouverneur général. Ainsi, il y a quelques mois, à une réception donnée par le ministre de France à Dublin, deux ministres de M. de Valera quittèrent ostensiblement le salon lorsque M. Mac Neill y fit son entrée. Et pendant les cérémonies du congrès eucharistique international qui eut lieu à Dublin au mois de juin, la mésintelligence qui régnait entre les deux hommes était manifeste à tous ceux qui pouvaient les approcher : M. de Valera n'invita pas M. Mac Neill à la réception officielle qu'il donna au cardinal-archevêque, et le gouverneur général répliqua de la même façon à ce manque de tact. Le gouvernement de l'Etat libre voulait laisser tomber tout cela, mais M. Mac Neill exigea des excuses officielles. M. de Valera refusa de donner suite à cette exigence justifiée, se bornant à remarquer que tout cela était « regrettable » et faisant entendre que M. Mac Neill devrait s'en aller. A quoi M. Mac Neill rétorqua qu'il ne démissionnerait jamais de plein gré, et qu'il laisserait à M. de Valera la honte de le faire partir de son poste. Mais M. de Valera ne s'arrêta pas à des considérations de tact : il a purement et simplement demandé au roi le rappel de M. Mac Neill comme *persona non grata* à Dublin.

Certes, le chef de l'Etat libre d'Irlande était constitutionnellement dans son droit en agissant ainsi. En effet, le fameux statut de Westminster, ratifié en 1931, auquel nous avons fait souvent allusion dans ces colonnes, subordonne la nomination et la suspension des gouverneurs généraux des pays d'empire, non plus à la recommandation du gouvernement de Londres, comme c'était le cas jusqu'ici, mais à celle du gouvernement du Dominion intéressé. Cependant, le fait que c'est personnellement M. Mac Neill qui est mis en cause dans le cas actuel fait penser qu'il doit y avoir quelque raison plus intime à tous ces incidents. Aussi je vous rapporte, sous toute réserve, l'histoire que j'entendis récemment à Dublin de la bouche de personnages considérables et bien informés. A l'époque où M. de Valera n'était qu'un insurgé, il avait une vaillante secrétaire dont la collaboration lui était très précieuse. Mais, lorsque, en fin de compte, il fut jeté en prison, sa collaboratrice, croyant son étoile définitivement éteinte, alla offrir ses services aux adversaires de M. de Valera. Or, M. Mac Neill à qui elle s'adressa, n'accepta sa collaboration que si elle consentait à devenir sa femme. Mariage romanesque s'il en fut, mais qui valut à l'heureux couple la haine éternelle de l'irascible personnage hispano-américano-irlandais qui préside actuellement aux destinées de l'Etat libre d'Irlande.

Quoi qu'il en soit, M. Mac Neill a déjà quitté son poste et ses fonctions sont remplies par une commission de trois juges irlandais, comme le prévoit la pratique constitutionnelle. Qui sera son successeur ? Et, d'abord, aura-t-il un successeur ? Si le gouvernement de M. de Valera veut affirmer à tout propos son idéal républicain, ne voit-il pas une excellente occasion pour lui de se débarrasser de la tutelle même nominale du représentant du roi ? Mais alors, ce serait un sérieux coup de canif dans le traité d'autonomie de 1921, et qui amènerait une réaction décisive en Angleterre. Aussi prête-t-on à M. de Valera une intention intermédiaire : celle de proposer au roi sa propre nomination comme gouverneur général de l'Etat libre d'Irlande ! On voit d'ici la confiance que ce personnage peut inspirer au peuple britannique pour de pareilles fonctions. Il semble cependant que depuis longtemps M. de Valera souhaite la fusion des fonctions du président du Conseil exécutif de l'Etat libre ou même du président du Tribunal suprême avec celui de gouverneur général. Reste à voir si pareille suggestion aurait la faveur de l'autre partie signataire du traité de 1921, c'est-à-dire l'Angleterre. Pour ma part, je ne crois pas que l'opinion soit préparée à d'aussi dangereuses innovations. Par contre,

en Irlande, nous assistons depuis quelques mois à une campagne concertée des ministres de M. de Valera pour modifier la situation du pays.

On a fait à M. Cosgrave des menaces pour lui faire cesser son opposition. Et tout récemment encore, le ministre des travaux publics d'Irlande annonçait que d'ici peu nous assisterions à de curieux événements à Dublin. Le départ forcé de M. Mac Neill est probablement le premier acte de ces feux d'artifice dangereux engendrés par l'imagination malade de M. de Valera.

Pendant ce temps, la situation économique du pays empire tous les jours. La guerre économique anglo-irlandaise, issue de la mauvaise foi du gouvernement de M. de Valera au sujet du paiement des annuités foncières réglées depuis plus de cinquante ans, n'a pas l'air de diminuer d'intensité. Une leur d'espoir nous vient aujourd'hui à la suite de la conversation que M. de Valera, à son retour de Genève, vient d'avoir avec M. Thomas et ses collègues du cabinet. En effet, les hommes d'Etat ont convenu de reprendre la discussion sur les annuités le 14 octobre. Mais on ne saurait encore être très optimiste quant à ses résultats. Et, de plus, l'incertitude qui règne sur la question du prochain gouverneur général n'est pas faite pour apaiser les esprits des deux côtés de la mer d'Irlande. T. G.

Pas d'entente entre von Papen et Hitler

Leipzig, 11 octobre.

Le Dr Gottheimer, directeur ministériel, a fait, avec l'approbation du chancelier, la déclaration suivante devant la Cour suprême qui doit juger le procès entre la Prusse et le Reich :

« Aucune entente n'est intervenue entre le chancelier du Reich et Hitler au sujet d'une intervention contre la Prusse. Il n'y a pas eu de pourparlers à ce sujet entre eux. De plus, la levée de l'interdiction du port de l'uniforme, le rétablissement des détachements d'assaut et l'octroi des libertés politiques n'ont jamais été l'objet d'arrangements entre le chancelier et Hitler. Ces questions faisaient partie du programme du gouvernement du Reich, lequel, par raison de justice, était décidé à abroger des mesures d'exception contre les nationalistes-socialistes. »

Une faculté catholique de médecine à Rome

L'université catholique de Milan va ouvrir une faculté de médecine à Rome, sur le Monte Mario, dans le vaste édifice occupé jusqu'à ce jour par une congrégation religieuse appelée les « Ancelle del Sacro Cuore (Les Servantes du Sacré Cœur) ». Ces religieuses vont transférer leur noviciat dans le Piémont, et elles ont fait don au Pape de leur splendide résidence avec les vastes terrains qui l'entourent.

A la future faculté de médecine qui occupera cet édifice vacant sera annexée une école spéciale pour l'étude des maladies tropicales et la formation des missionnaires au point de vue médical.

Cette nouvelle cause une grande joie parmi les catholiques italiens, dont on connaît les généreux sacrifices pour l'université de Milan, la seule université catholique de l'Italie, qui est d'ailleurs reconnue par l'Etat et dont les diplômés ont la même valeur que ceux des universités officielles.

Dans l'armée française

Nancy, 11 octobre.

(Havas.) — C'est le général Welch, membre du conseil supérieur de la guerre, qui va être nommé gouverneur militaire de Strasbourg en remplacement du général Brécard, atteint par la limite d'âge.

Le général Bouchez recevra le commandement du quinzième corps d'armée à Marseille en remplacement du général Carence, qui va entrer au conseil supérieur de la guerre. Ce dernier, qui a été naguère chef de cabinet de M. Painlevé au ministère de la guerre, sera chargé de coordonner les divers services de la défense nationale et d'assurer en particulier la liaison entre l'armée de terre et l'armée de mer.

Baisse de salaires en Angleterre

Londres, 12 octobre.

Les compagnies de chemins de fer anglaises ont discuté avec les représentants des diverses catégories de cheminots la question d'une nouvelle réduction des frais généraux. Elles ont proposé à leurs employés, au lieu de la réduction précédente de 4 1/2 % de leurs salaires, une réduction générale de 10 %, avec garantie d'un minimum pour le personnel permanent. L'Union syndicale des cheminots n'a pas accepté ces réductions.

Echauffourées en Irlande

Belfast, 11 octobre.

La police a dû charger une foule de chômeurs qui, au mépris d'une proclamation interdisant les manifestations, tentait de se porter sur l'office municipal pour y réclamer des allocations. Un certain nombre de manifestants ont été blessés. Plusieurs arrestations ont été opérées. Les chômeurs ont commis des actes de violence. Une grande surexcitation règne en ville.

Belfast, 12 octobre.

De nouveaux troubles ont éclaté, hier mardi, après midi. La foule, surexcitée à la vue des renforts de police et des mesures extraordinaires, a dressé des barricades et s'est mise à briser les vitres des tramways et de nombreux magasins. La police a chargé à plusieurs reprises avant de pouvoir disperser les manifestants.

Belfast, 12 octobre.

Les chômeurs ont tiré plusieurs coups de feu sur les agents, qui ont riposté. Tous les magasins des quartiers où les troubles ont éclaté sont fermés. Un arrêté prescrivit que toutes les personnes qui seront trouvées dans les rues entre 23 h. et 5 h. du matin seront arrêtées.

Le nombre des blessés est plus important qu'on ne l'avait d'abord annoncé. Deux agents de police et 15 chômeurs ont été transportés à l'hôpital.

Belfast, 12 octobre.

A 8 h., hier soir mardi, six chômeurs armés sont parvenus à désarmer un sergent de police. D'autres civils armés ont attaqué la police dans le quartier de Cullingtree. Un manifestant âgé de 30 ans a été tué d'un coup de feu.

Plus de 2000 agents parcourent les rues dans des autos blindées.

Les policiers ont reçu des fusils en plus de leurs revolvers.

Belfast, 12 octobre.

La situation étant encore très critique dans la soirée d'hier, des renforts de police ont été envoyés des six comtés du nord de l'Irlande à Belfast.

Le service des tramways et autobus est arrêté. Des milliers de personnes stationnent le long des trottoirs et ne semblent pas vouloir regagner leur domicile. Il n'est pas encore possible d'évaluer les dégâts commis au cours de l'après-midi, mais de nombreux magasins ont été pillés et une banque a été saccagée.

C'est au cours d'une vive fusillade entre les agents et un certain nombre de chômeurs qu'un homme — qui ne prenait aucune part à la manifestation — a été frappé en pleine poitrine par une balle et tué net.

Dans la soirée, plusieurs personnes ont été blessées, dont une grièvement, par des coups de feu. Un certain nombre de femmes aident les manifestants à dresser des barricades et leur apportent des pierres et d'autres projectiles. Plusieurs conducteurs de tramways et d'autobus ont été blessés par des pierres lancées contre les voitures, pour les forcer à les arrêter.

A 21 h. 15, 150 policiers armés de fusils, baïonnette au canon, se sont dirigés vers le quartier de Falls, où un véritable combat n'a pas tardé à s'engager. L'obscurité règne dans plusieurs quartiers de la ville, où les becs de gaz ont été abattus.

A 22 h. 30, on signale des incendies allumés par des mains criminelles. Trois bâtiments sont en flammes.

Les chômeurs de Londres en effervescence

Londres, 12 octobre.

Plusieurs centaines de chômeurs ont manifesté violemment hier mardi devant le bureau de bienfaisance d'Edmonton, banlieue de Londres, dont la police interdisait l'accès. Ils ont lancé des pierres sur les agents, dont un fut blessé. La police a dû charger les manifestants à coups de bâtons et a opéré plusieurs arrestations.

NOUVELLES DIVERSES

M. Norman Davis, délégué des Etats-Unis à la conférence du désarmement, parti pour Londres, a été reçu hier mardi par M. Macdonald.

— Le sénateur Reed, qui représente la Pensylvanie, a exprimé l'opinion que le Congrès américain autoriserait dès cet hiver la vente dans tout le pays de la bière et des vins légers.

— M. de Valera, président du Conseil irlandais, sera à la tête de la délégation qui viendra vendredi à Londres entamer des pourparlers avec le gouvernement anglais sur les annuités foncières.

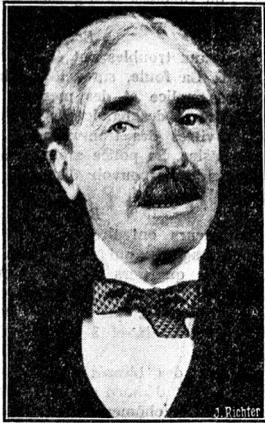
— Le roi d'Angleterre a désigné le général vicomte Byng pour remplacer comme maréchal d'Empire le vicomte Plumer, décédé.

— Le gouvernement de Bombay a décidé de supprimer la police municipale montée et de la remplacer par des patrouilles en automobiles légères.

LE SOLDAT DAUBMANN

Fribourg (Bade), 12 octobre.
L'affaire d'Oscar Daubmann, ce soldat allemand rentré cet été dans son village natal d'Endingen, près de Fribourg-en-Brigau, après 15 ans de prétendue captivité à l'île du Diable, vient de prendre une tournure sensationnelle.
Depuis quelque temps, des doutes circulaient quant à la véracité des dires de Daubmann. A la suite de nouvelles constatations, la direction de police de Carlsruhe décida d'interroger Daubmann. Celui-ci, qui fait dans toute l'Allemagne une tournée de conférences sur ses aventures, devait parler hier mardi à Schopfheim, dans le Wiesenthal. C'est là que la police vint le quérir et le conduisit à la préfecture de Fribourg-en-Brigau. Aucun renseignement officiel n'a encore été donné sur le résultat de son interrogatoire, mais on sait que le prétendu Oscar Daubmann a fait des aveux, reconnaissant qu'il n'était nullement Oscar Daubmann et que le récit de ses aventures était en grande partie imaginaire.
Le pseudo-Daubmann a été mis en état d'arrestation et écroué.

Les candidats au prix Nobel



M. PAUL VALÉRY, membre de l'Académie française



M. STEPHAN GEORGE, écrivain allemand.

GABEGIE EN ALBANIE ?

Belgrade, 11 octobre.
Le journal albanais *Besa* de Tirana dit que le procureur général a apposé des scellés sur la caisse du ministère des finances où de grosses irrégularités ont été constatées. Cette mesure risquerait de provoquer la démission du cabinet.

LA GRÈVE DE MARSEILLE FINIE

Paris, 12 octobre.
Une importante délégation de la Fédération nationale des inscrits maritimes et du comité

de grève de Marseille a été reçue par le ministre de la marine marchande. Après plusieurs heures de pourparlers un accord a été signé qui met fin à la grève des équipages des Messageries maritimes.

L'affaire de l'Aéropostale

Paris, 12 octobre.
Serge Lucco a été interrogé par le juge d'instruction chargé de l'affaire de l'Aéropostale. Il a déclaré n'avoir jamais eu de relations avec M. de Lubersac, puis s'est à nouveau défendu d'avoir confectionné seul les faux documents sur lesquels M. Bouilloux-Laffont a étayé ses accusations.

Zinovief et Kamenev excommuniés

Moscou, 11 octobre.
La commission centrale du parti communiste russe a exclu du parti 20 membres faisant partie du groupe contre-révolutionnaire. Ce groupe s'efforçait de créer une organisation clandestine bourgeoise ayant pour but de rétablir le capitalisme. Parmi les personnes exclues figurent Zinovief et Kamenev.

Nouvelles religieuses

S. S. Pie XI ira à Milan

Le *Secolo-Sera* annonce que le Pape fera une visite à Milan le 30 octobre et assistera à l'inauguration de la nouvelle université catholique. Il sera accompagné par de nombreux cardinaux et prélats.
Le journal milanais assure que plusieurs prélats sont déjà arrivés à Milan pour préparer le programme de la visite du Saint-Père. (On peut s'attendre à ce que cette nouvelle sera démentie.)

LA VIE ÉCONOMIQUE

L'aide aux producteurs de lait

Le Conseil fédéral s'est occupé à nouveau hier, mardi, de la question d'une aide à accorder aux producteurs de lait afin de soutenir les prix. Il a pris la décision suivante :
L'Union centrale des producteurs de lait reçoit en plus des sommes prévues à l'arrêté fédéral du mois de mars de cette année une subvention de 6 millions de francs pour l'année allant du 1^{er} mai 1932 au 30 avril 1933. Les trois quarts des recettes provenant des suppléments de droits d'entrée sur les fourrages décidés le 2 septembre, et qui subiront certaines augmentations, seront versés à l'Union centrale des producteurs de lait.
Cette décision a été prise à la condition que le prix du lait sera réduit d'un centime au plus tard le 1^{er} janvier 1933.

Le prix du fromage

Nombreux sont encore les détaillants qui n'ont pas suivi les dernières baisses du prix de gros du fromage. Après les énormes sacrifices qu'ont faits ces derniers temps les producteurs et le commerce de gros, le prix de détail du fromage gras ne devait pas dépasser 2 fr. 80 à 3 fr. pour le premier choix et 2 fr. 60 à 2 fr. 80 pour le deuxième choix. Les prix des qualités inférieures devraient être abaissés en proportion.

TRIBUNAUX

Cambricoleurs condamnés

Au mois d'août, trois juifs polonais avaient pénétré de nuit dans le bureau de l'hôtel de la Gare, à Baden, et avaient tenté de fracturer un coffre-fort dans lequel se trouvaient de l'argent et des bijoux, le tout représentant une valeur de 1400 fr. Ne parvenant pas à leurs fins, ils enfouirent le coffre-fort sous un arbre. Les trois compères furent arrêtés et le propriétaire reentra en possession de son bien.
La cour criminelle argovienne a condamné les deux principaux malfaiteurs à trois ans de pénitencier, le troisième à un an.

Confédération

M. Musy

et la conférence économique mondiale

Le chef du Département fédéral des finances a été autorisé par le Conseil fédéral à accepter l'invitation qui lui a été adressée par le Conseil de la Société des nations de faire partie de la commission d'experts chargée de préparer le programme de la conférence économique internationale, sous réserve qu'il se fera remplacer dans le cas où la session devrait se prolonger.

Le *Journal de Genève* écrit à ce propos :
Le Conseil fédéral a pris une sage décision en autorisant M. Musy à accepter l'appel qui lui adressa la Société des nations. C'est à titre personnel, et non comme représentant de la Suisse, que M. Musy participera aux travaux de la commission d'experts qui préparera la conférence économique. Cette désignation est flatteuse pour l'éminent magistrat, qui, sur le terrain international, a donné des preuves brillantes de ses qualités en présidant le comité qui s'occupa de l'Autriche. Mais elle est aussi utile au pays, car à la prochaine conférence économique, nous aurons à sauvegarder d'importants intérêts économiques et financiers. Il est donc précieux pour la Suisse que M. Musy puisse s'occuper, dès le début, de l'œuvre de réorganisation mondiale qui va être entreprise.

Violation de frontière

Sous le titre *Violation de frontière*, les journaux jurassiens publient une information disant que des agents français de surveillance de la pêche ont appréhendé, sur territoire suisse, deux citoyens de Goumois auxquels ils reprochaient de s'être livrés nuitamment à la pêche au filet dans le Doubs.

Les intéressés ont vivement protesté de leur innocence. Ils ont reçu un avis d'avoir à payer sous forme de transaction une forte somme, sous menace de dénonciation à la justice.
Une protestation contre le procédé a été adressée à la direction de police du canton de Neuchâtel en lui demandant de donner à l'affaire de violation de frontière nettement caractérisée les suites diplomatiques qu'elle comporte.

Echos de partout

PROMOTION RAPIDE

M. Gombès, qui vient de prendre la présidence du Conseil du cabinet hongrois, est un homme énergique ; il a toute la confiance du régent, l'amiral Horty.

Celui-ci avait donné déjà son protégé maintes preuves de son amitié.

On raconte à Budapest l'anecdote suivante :

Un matin, le régent convoque M. Gombès, qui était alors capitaine. Les deux hommes parlent. Soudain, un officier entre et fait signer un décret : « Vous êtes commandant, Gombès ». Remerciements. Un quart d'heure après, nouvelle irruption de l'officier pour la signature d'un nouveau décret : « Vous êtes colonel, Gombès ». Remerciements. Un quart d'heure après, troisième entrée du porteur de décret. « Vous êtes général, Gombès ». Remerciements.

Les méchantes langues assurent que M. Gombès ne partit qu'au bout d'une demi-heure, quand il fut sûr que l'officier ne reviendrait plus.

MOT DE LA FIN

Un marchand de chiens, à Paris, à une demoiselle qui regardait ses sujets avec une visible complaisance :

— Madame, est-ce que vous n'achèteriez pas ce gentil toutou ?

— Je l'achèterais, bien, mais mon fiancé n'aime pas les chiens.

— Vous trouvez plus facilement un mari qu'une occasion comme celle-là.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Vol de bijoux

A Toulon, hier mardi, une courtière en bijoux, M^{me} Leris, a été victime d'un vol audacieux. Ayant rencontré un prétendu commissionnaire en bijoux, elle se rendit dans une maison où l'inconnu lui avait donné rendez-vous. Il lui demanda de lui confier un instant le coffret qu'elle avait apporté et qui contenait pour 80,000 fr. de bracelets et de bagues, pour les montrer à des clients dans une pièce voisine. Le faux commissionnaire disparut avec le coffret.

Déraillement

Hier mardi, le train rapide Paris-Belfort, parti de Paris à 7 h., a déraillé à 46 km. de Paris à la gare de Villepateur. La locomotive roula sur les traverses sur un trajet de 200 m., arrachant les traverses et les rails, qu'elle chassa devant elle pour finalement s'immobiliser. Une voiture allant à Belgrade sortit des rails et vint heurter le bâtiment de la gare qu'elle ébranla. Les voyageurs blessés sont au nombre de 16. Ils ne sont, pour la plupart, que légèrement atteints.

Attentat contre un train

Un attentat a été commis lundi après midi contre le train express Vienne-Zürich-Paris, près de la gare de Marchtrenk (Autriche).

Un garde-voie a découvert que les boulons avaient été enlevés sur un demi-mètre. Il fallut faire passer les trains sur une autre voie.

Accident aux manœuvres

On mande d'Oran (Algérie) que, hier mardi, aux manœuvres de brigade dans la région d'Azew, un obus de mortier est tombé dans une tranchée, tuant deux soldats et en blessant dix.

L'explorateur Fawcett n'a pas été retrouvé

L'expédition organisée par le colonel Churchward pour retrouver le colonel Fawcett, l'explorateur britannique dont on n'a pas eu de nouvelles depuis 1925, date de sa disparition à l'intérieur du Brésil, est revenue à Para, hier mardi, sans avoir trouvé aucune trace de l'explorateur.

Le mauvais temps en Sardaigne

Les communications téléphoniques étant maintenant rétablies en Sardaigne, il est possible d'obtenir des détails plus précis sur les dégâts causés par l'orage qui a sévi vendredi soir. Il y a eu six morts et de nombreux blessés. Plusieurs pêcheurs qui ont été surpris en mer par la tempête ont disparu. Les dégâts sont évalués à 20 millions de lires.

Naufrage

Dans l'Adriatique, au large de Trieste, une barque de pêche a été surprise par un violent orage dans la nuit de lundi à hier mardi. Deux hommes de l'équipage ont disparu. Les autres ont pu être sauvés.

FIANÇAILLES PRINCIÈRES

Dans quelques jours, les fiançailles du prince George d'Angleterre, quatrième fils du roi d'Angleterre, avec la princesse Ingrid de Suède,

Trois ouvriers érasés

Un grave accident s'est produit hier soir mardi au barrage du Sautet, près de Corps (Isère), où d'importants travaux sont effectués pour le captage de la rivière Drac.
Une benne chargée de béton est tombée d'une hauteur de 80 mètres sur une dizaine d'ouvriers qui travaillaient au fond du torrent. Trois ouvriers ont été tués sur le coup et six autres ont été blessés.

Motocyclistes tués

Près de Tournai (Belgique), hier mardi, trois soldats circulant à motocyclette se sont jetés contre une automobile et ont été tués sur le coup.

SUISSE

Chute mortelle

Hier mardi, à Oberwil (Bâle-Campagne), M^{me} Ramseyer est tombée d'une échelle en cueillant des fruits et elle est morte des suites de ses blessures.

Une automobile dans un talus

Lundi soir, une automobile bernoise venant de Lucerne a dérapé près de Wolhusen (Entlebuch) sur la route humide par suite d'un coup de frein donné brusquement par le conducteur, qui avait vu venir une motocyclette en sens inverse. L'automobile est tombée au bas du talus haut de dix mètres. Deux dames qui se trouvaient dans l'automobile ont été grièvement blessées, tandis que les deux autres passagers ne sont que légèrement atteints.

Déraillement d'un tramway

Hier matin mardi, vers 9 h. 1/2, un tram de la ligne Wetzikon-Grünningen (Zurich) a déraillé près de Grünningen. Après avoir parcouru quelques mètres sur la route, le tram a heurté le bord du trottoir et s'est renversé en travers de la route. Quatre personnes ont été blessées. Trois n'ont que des coupures et égratignures sans gravité, tandis que la quatrième a été blessée à la tête et doit avoir des blessures internes.

Les accidents de la circulation à Berne

Soixante-quatre accidents de la circulation se sont produits dans la ville de Berne durant le mois de septembre. Il y a eu deux tués, 27 blessés et pour 15,000 fr. de dégâts matériels. Un automobiliste a été incarcéré et dix conducteurs se sont vu retirer leur permis de conduire ; quatre de ces conducteurs étaient en état d'ivresse et trois allaient trop vite.

Des employés qui ne se gênaient pas

Sur la plainte d'un marchand de primeurs de Zurich, un employé italien a été arrêté sous l'inculpation de vols au préjudice de la maison. Dans ses aveux, l'inculpé a dénoncé trois autres anciens employés de la maison, tous Italiens, qui auraient participé aux larcins. Ces individus volaient des fruits et d'autres produits qu'ils revendaient à des kiosques.



Notre photographie représente : à gauche, le prince George ; à droite, la princesse Ingrid en costume de la cour de Suède.

Pantins et marionnettes

par T. TRILBY

— Louise, trésorière d'une œuvre, c'est une grosse responsabilité. On vous confie l'argent donné pour des pauvres et vous devez le distribuer au fur et à mesure de leurs besoins. C'est bien cela le rôle de la trésorière ?
— Oui.
— Et c'est à cet argent-là que vous avez touché ?
— Oui.
— Vous avez eu un motif, très grave, pour agir ainsi ?
— Non.
— Mais enfin, Louise, on ne prend pas dans une caisse sans réfléchir au geste qu'on va faire.
— Je n'ai pas pris, j'ai emprunté. Je croyais qu'en six mois il me serait facile de rembourser. Je comptais sur le produit d'un travail que mon mari devait faire et qu'il n'a pas accepté.
— Pour qui avez-vous pris cet argent ?
— Très naturellement, comme si la chose était toute simple, elle répond :
— Pour la maison, pour nous, pour vivre. Croyez-vous que des diners comme ce soir ne coûtent pas très cher ? Quand les invités sont partis, il faut payer.
— Il serait préférable de payer avant ; mais pourquoi les avez-vous, ces grands diners ?

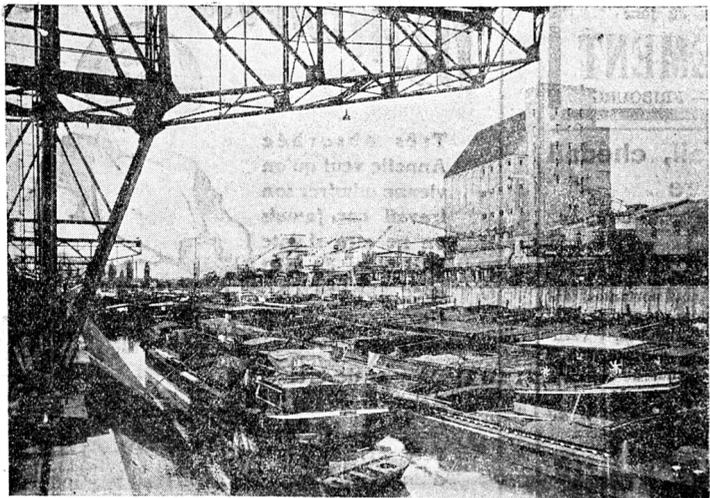
— Pour l'avancement de votre fils. Si je ne m'en étais pas occupée, Jean serait encore lieutenant-colonel dans quelque trou de province.
— Trente mille.
— Avec son intelligence et la valeur professionnelle que tout le monde lui reconnaît !
— Est-ce que cela compte ? On n'arrive qu'avec des relations, croyez-moi.
— Et les relations vous mènent où, je vous le demande ?
— Où je suis ce soir, en face d'une situation qui ne peut se résoudre qu'en implorant un homme, que je n'implorerai pas.
— Quel est cet homme ?
— Le président de l'œuvre ; il a des millions, ce qui manque à la caisse est pour lui une petite somme.
— Comme un éclair, je revois le monsieur qui fumait un cigare.
— Le président de l'œuvre était ici ce soir ?
— Oui, je vous l'ai présenté.
— Et c'est après le dîner qu'il vous a présentée ?
— Oui, il m'a annoncé que le Conseil d'administration se réunissait demain matin et il m'a demandé d'apporter caisse et comptes.
— Que lui avez-vous répondu ?
— Que je viendrais.
— Est-il bon, cet homme, quelle est sa valeur morale ?
— Je l'ignore. On prétend qu'il dirige sous un faux nom un journal communiste, on dit aussi qu'il est le meilleur ami du ministre de la Guerre ; c'est un homme que l'on ne connaît pas.
— Pourquoi le recevez-vous ?
— Président d'une œuvre dont je m'occupe, il désirait connaître mon mari ; relation utile.

— Ou dangereuse. Enfin, nous perdons notre temps. Quelle somme vous manque-t-il ? Je pourrai peut-être vous aider.
— Trente mille.
— Sans préparation, sèchement, ma belle-fille m'a lancé ce chiffre, il m'épouvante.
— Trente mille francs, mais avec Yvonne c'est ce que nous dépensons en une année, voyage à Paris compris. J'ai apporté avec moi trois mille francs, et je n'aurai pas de disponibilité avant le mois prochain. Le domaine que je possède me donne de petits revenus, les fermiers ne payent pas toujours exactement et, comme ils ont de nombreux enfants et que la terre bretonne est une terre pauvre, je ne suis pas exigeante ; s'ils sont en retard pour payer leur fermage, je ne les tourmente pas. Trente mille francs, où trouver cet argent ? Et pourtant il faut rembourser ; l'honneur de mon fils l'exige. La femme du général Chanterelle ne peut avouer qu'elle a volé. Ma belle-fille me parle d'emprunt, c'est un mensonge ; elle a pris dans une caisse de l'argent qu'on lui avait confié. Banquiers véreux, arrêtés et condamnés, ne font pas autre chose ; c'est ce qu'on appelle une escroquerie, il faut avoir le courage de prononcer certains mots.
— Mon silence est interprété par ma belle-fille.
— Vous voyez bien que vous ne pouvez rien faire. Je vous dis que je suis perdue, perdue. Je ne peux aller demain à cette réunion en apportant la caisse vide, je n'ai pas le courage de me tuer ; alors je vais partir, je ne sais où, je vais essayer de disparaître.
— En laissant derrière vous votre passif ?
— Les banquiers coupables ne font pas autrement. Malgré moi, ces paroles ont été dites d'une

voix dure, l'inconscience de cette femme m'exaspère ; un départ, c'est tout ce qu'elle a trouvé. Ma sévérité n'a pas l'air d'atteindre ma belle-fille. On dirait que rien ne peut plus la faire souffrir.
— Je n'ai pas le choix, dit-elle, vous-même vous ne trouvez pas de solution.
— Il faut prévenir mon fils.
— C'est inutile, Jean n'a pas d'argent devant lui, il s'imagine qu'avec sa solde on peut vivre. Et puis c'est mon secret, un secret que vous avez surpris et qui ne vous appartient pas.
— Mais votre mari trouvera des amis, il empruntera, sa signature a une valeur. Je l'aiderai à tenir ses engagements.
— Vous croyez que d'ici quelques heures Jean pourra réunir trente mille francs ?
— C'est juste. La nuit s'achève, elle est même achevée et si peu de temps nous sépare de l'échéance. Que faire ?
— Vous n'avez pas de parents, d'amis, il y a des gens vers qui on peut toujours aller.
— Je n'en connais pas. Les parents, mes belles-sœurs ! L'une est neurasthénique et ne commence à vivre qu'à midi ; l'autre n'a de l'argent que pour les électeurs de son mari ; la troisième est à Saint-Elie, nous nous voyons deux fois par an. Je vous le répète, il n'y a rien à faire.
— En disant cela ma belle-fille se lève et se dirige vers la porte.
— Où allez-vous ?
— D'un ton calme et résolu elle répond :
— Je ne sais, je quitte la maison, après... Je vois en une seconde la suite de ce départ. L'affolement de mon fils, de Philippe, et la

découverte de ces livres qui, restés ouverts, expliqueraient sans nul doute ce que Mme la générale voudrait cacher. Je me souviens avec quelle tendresse Philippe m'a dit : c'est maman. Pour eux, rien que pour eux, je vais essayer de sauver cette orgueilleuse, cette ambitieuse qui a volé pour paraître riche.
— Quelle honte ! Ah ! comme je manque d'indulgence ; souvenons-nous du divin Maître.
— Louise.
— Autoritaire et dure, c'est malgré moi, ma voix fait retourner ma belle-fille.
— Louise, écoutez-moi. Je vais aller trouver Pierre, il est riche, il ne refusera pas de me prêter cette somme.
— Et que lui direz-vous ?
— Que cet argent servira à sauver l'honneur du nom qu'il porte. Et méchamment j'ajoute : ce nom-là ne vous appartient pas, il est à mes enfants, vous n'avez pas le droit de le salir.
— Louise s'est retournée vers moi, elle me regarde avec des yeux qui ont une expression toute différente. J'ai l'impression très nette, impression qui me fait mal, que cette femme n'oubliera jamais ce que je viens de lui dire.
— Le droit, reprend-elle, le droit, quel sens donnez-vous à ce mot ? Tout être peut commettre une... imprudence. La vie n'est pas facile et, quand on a pour mari un homme de valeur certes, mais un homme qui ne sait pas monnayer sa valeur, la femme est bien obligée de se débrouiller. Elle le fait selon ses moyens, personne ne doit la juger, elle ne relève que de sa conscience.

NAVIGATION



Le port de Bâle

FRIBOURG

« Coeurs d'apôtres »

Un film de la Croisade eucharistique des enfants

Ce sera une bonne fortune pour les enfants de Fribourg et pour les personnes qui s'occupent de la formation religieuse de l'enfance et du bon cinéma de pouvoir assister demain jeudi, 13 octobre, à la représentation de *Cœurs d'apôtres*, film donné par son auteur : le R. Père Danion.

Celui-ci, prêchant une retraite à Fribourg, en profite pour faire connaître ce scénario qui a eu un si grand succès en France et à Genève. Auteur de plusieurs films de propagande, sa grande expérience et son intelligence de l'âme enfantine, son habileté technique, ont attiré sur son œuvre l'attention de tous les amis de la jeunesse.

L'histoire de ce jeune garçon, enfant de la Croisade, dont le cœur d'apôtre ramène son père à la foi, fera la joie de nos enfants et saura les enthousiasmer. Ne faut-il pas, à notre époque, où la jeunesse est déjà si sollicitée par le mal, plus ou moins déguisé, lui montrer aussi ce qu'il y a de beau, de courageux, d'élevé autour de nous, dans certaines vies et dans certaines âmes ?

Souhaitons donc que les enfants de nos écoles et de nos instituts se rendent nombreux à la Grenette, demain jeudi, à 4 h. 1/2, puisque cette heure a été choisie pour permettre aux enfants des écoles primaires (qui ont classe exceptionnellement ce jour-là) de pouvoir y assister. Mais nous espérons que les maîtres et maîtresses, les éducateurs laïques ou religieux, les directeurs de patronages ou d'œuvres de jeunesse et les parents qui en ont les loisirs aillent aussi se rendre compte de l'excellente propagande pour le bien qu'est un film adapté à son auditoire et combien persuasifs sont ceux — l'auteur et son héros — qui ont vraiment des coeurs d'apôtres.

Hélène de Diesbach.

La fête nationale chinoise à Fribourg

On nous écrit : Lundi passé, 10 octobre, la colonie des étudiants chinois à l'Université de Fribourg, auxquels se sont joints quelques étudiants chinois de Paris, a célébré la fête anniversaire de la fondation de la République chinoise. La fête a eu lieu au foyer Saint-Justin.

Le matin, à 8 h., il y eut, à la chapelle du Foyer, une messe d'action de grâces, dite par M. le directeur Charrière et à laquelle ont assisté tous les étudiants chinois, japonais et de nombreux amis.

A 10 h., une cérémonie émouvante s'est déroulée dans le grand salon du Foyer, richement fleuri, devant le drapeau chinois et le portrait du Dr Sun Yatsen, fondateur de la République. Des discours ont marqué cette réunion si enthousiaste et montré que la jeunesse intellectuelle chinoise, en pleine connaissance des problèmes qui agitent son pays, se décide fermement à les résoudre.

Le soir, à 8 h. 1/2, une soirée brillamment organisée réunit au foyer, autour des étudiants chinois, une soixantaine de leurs amis et d'étudiants de différentes nationalités. Y ont pris part notamment M. le directeur Charrière, M. l'abbé Romain Pittet, M. Fragnière, directeur de l'Ecole normale d'Hauterive, M. Overney, directeur au Séminaire, et M. Fleury.

Après quelques mots de bienvenue de M. Ho, président de la réunion, la parole a été donnée à M. Thomas Tseng, qui a fait ressortir la grande figure du Dr Sun Yatsen et insisté sur les devoirs que les citoyens doivent accomplir envers leur patrie ; à M. Togawa, étudiant japonais, qui a remarqué qu'une commune pratique de la morale chrétienne a pour résultat de faciliter la mutuelle compréhension et que l'existence du foyer Saint-Justin concorde admirablement avec l'idéal de la paix mondiale ; à M. Chen, de Paris, qui a décrit la situation de la Chine actuelle ; à M. Hoang, qui a parlé en un beau chinois ; à M. le Dr Francesco Puxeddu, qui a souligné, en un italien musical, l'importance d'une élite intellectuelle et son influence sur le peuple chinois ; à M. Grégoire Kovatchef, étudiant bulgare, qui a rappelé que le regard vers le passé doit évoquer un sentiment de reconnaissance pour la Providence et le regard vers l'avenir celui de la confiance en de meilleurs jours ; et à

Tombé d'un toit

Hier après midi mardi, vers 2 heures, à la Neuveville, à Fribourg, des ouvriers de la Brasserie du Cardinal étaient occupés à des réparations sur le toit d'une maison, au numéro 104. Tout à coup, l'un d'eux, Michel Guerra, âgé de vingt-trois ans, dont les parents habitent la maison en question, glissa et tomba sur le sol, d'une hauteur d'une douzaine de mètres et il alla s'écraser sur le pavé, à côté d'une jeune fille, qui ne fut heureusement pas atteinte. On le transporta, sans connaissance, à l'hôpital de la Providence, où M. le curé Philippa vint aussitôt lui administrer les derniers sacrements. M. le docteur Bonifazi constata une fracture du crâne.

Le malheureux expira quelques instants plus tard sans avoir repris connaissance. Cet accident a causé une vive émotion dans le quartier, où Michel Guerra était apprécié.

Nos pompiers

Le bataillon des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg aura son exercice et son inspection, le 23 octobre, d'après le programme suivant :

1. Mise de piquet du bataillon à partir de 12 h. 30 (à domicile).
2. Alarme générale.
3. Exercice combiné au quartier du Bourg, suivant supposition de l'état-major et sous la direction du capitaine Ducrest, chef de la compagnie N° 3.
4. Critique.
5. Inspection par les autorités du personnel et du matériel, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.
6. Remise du drapeau. (Musique *La Concordia*).
7. Rassemblement du bataillon à la Maison de justice ; rapport annuel ; promotions ; remise des souvenirs et chevrons d'ancienneté ; proclamation du résultat des concours de groupes.
8. Soirée et licenciement par subdivisions.

Une main broyée

Hier après midi, à Saint-Antoine, un enfant de deux ans, Firmin Zosso, a eu la main broyée par une batteuse.

Radio

Jeudi 13 octobre

Radio-Suisse romande
12 h. 40 (de Genève), Fridolin et son copain.
13 h. (de Lausanne), gramo-concert.
13 h. 35 (de Lausanne), informations financières.
15 h. 28, signal de l'heure.
15 h. 30, Quintette Radio-Suisse romande.
16 h. (de Lausanne), intermède.
16 h. 20, Quintette Radio-Suisse romande.
18 h. (de Lausanne), « Les hybrides producteurs directs et les vins », conférence par M. Benvegnin.
19 h. 1, radio-chronique.
19 h. 15 (de Lausanne), gramo-concert.
19 h. 30 (de Genève), chronique théâtrale.
20 h. (de Genève), « A 700 m. sous terre, descente dans une mine », par M. Marti, ingénieur.
20 h. 20 (de Genève), concert d'orchestre.
22 h. 10, « Les travaux de la Société des nations ».

Radio-Suisse allemande

16 h. (de Zurich), concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.
20 h. (de Bâle), soirée variée, chansons et opérettes d'autrefois et d'aujourd'hui.
21 h. 40, concert du soir.

Stations étrangères

Munich, 21 h. 20, concert symphonique.
Langenberg, 17 h., Quatuors. Königsberg, 20 h. 5, « Carmen », de Bizet.
Vienne, 20 h. 5, orchestre symphonique avec chanteur et solistes.
Radio-Paris, 21 h. 30, relais du théâtre du Châtelet.
Poste Parisien, 21 h. 45, concert d'orchestre.
Milan, Turin, « Mignon », opéra, de Thomas.

Calendrier

Jeudi 13 octobre

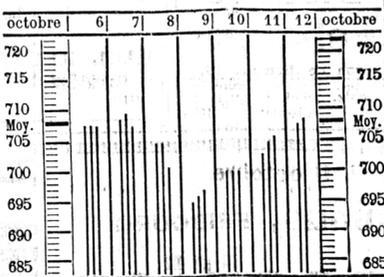
Saint EDOUARD, roi

Saint Edouard, roi d'Angleterre, fut remarquable par ses vertus et par les bons exemples qu'il donnait même au milieu des fêtes et des splendeurs de la cour. († 1066.)

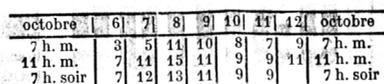
BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

12 octobre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE



CRÈME & POUDRÉ EN UN SEUL TUBE
pour le jour pour la nuit
la Crème JADEE
F. UHLMANN-EYRAUD, A. GENÈVE

Echantillon sur demande
En vente partout : le 1/2 tube Fr. 1.—
le 1/1 tube Fr. 1.50

Dernière heure

Le voyage de M. Herriot à Londres

Paris, 12 octobre.

On veut nous désarmer ! Garde à nous ! C'est ainsi que le *Figaro* intitule les commentaires qu'il consacre à l'entrevue Herriot-Macdonald.

La presse de droite redoute, en effet, un élargissement des entretiens de Londres, auquel M. Herriot ne saurait pas suffisamment se dérober.

D'après le *Petit Parisien*, M. Herriot discutera surtout à Londres son plan constructif.

Les grands journaux d'information font confiance à M. Herriot.

Pour le *Journal*, le premier-ministre ira simplement se rendre compte des dispositions du gouvernement anglais sans même insister sur son adhésion au « plan » immédiat.

L'*Echo de Paris* dit que M. Herriot ne va à Londres que pour se renseigner ; il ne prendra, dans la capitale britannique, aucune décision.

Quant à l'*Œuvre*, elle déclare que M. Herriot part pour Londres emportant les germes d'un nouveau Locarno.

L'entretien Titulesco-Herriot

Paris, 12 octobre.

(Havas.) — M. Titulesco a déclaré à la presse qu'il s'était trouvé, une fois de plus, en parfait accord avec le président du Conseil français. (Voir *Nouvelles du jour*.)

La politique intérieure allemande

Berlin, 12 octobre.

Plusieurs journaux du matin commentent la résolution de la commission des affaires étrangères qui reproche au gouvernement d'avoir violé la constitution et lui conteste le droit de diriger la politique extérieure du pays.

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* parle d'une déclaration de guerre au gouvernement et d'un appel à la vengeance.

Le *Lokalanzeiger* voit la signification politique de cette décision dans le fait que des partis, qui ont toujours tenu à la sauvegarde des droits nationaux de l'Allemagne, attendent pour tirer dans les jambes du gouvernement le moment où celui-ci mène une lutte particulièrement dure pour la liberté des armements allemands.

Pour la *Bersenzeitung*, la résolution n'est qu'une provocation inouïe et l'œuvre de quelques parlementaires ambitieux.

La *Deutsche Zeitung* constate que cette décision ne tient nul compte des exigences de la politique étrangère.

Discours du sénateur américain Borah

Burley (Idaho), 12 octobre.

(Reuter.) — Le sénateur Borah a prononcé mardi son premier discours à l'occasion de la nouvelle campagne électorale. Il a recommandé une extension de la circulation fiduciaire, de façon à faciliter les transactions. En outre, il a émis l'opinion que le pouvoir d'achat de la population ne peut pas être rétabli tant que les grands problèmes de l'après-guerre ne sont pas résolus. M. Borah a ajouté, sans faire une mention spéciale des dettes de guerre, que les dettes en général se sont accumulées à un tel point que les hommes en sont arrivés à ne plus travailler pour construire ou pour produire, mais pour payer des dettes.

Bolivie et Paraguay

Santiago-du-Chili, 12 octobre.

(Havas.) — On mande de La Paz (Bolivie) : On est sans nouvelles du Chaco. Les informations paraguayennes sur la prise de quelques forteresses sont fausses.

Les affaires politiques d'Argentine

Buenos-Ayres, 12 octobre.

(Havas.) — Dans l'action intentée pour malversations à l'ancien président Irigoyen et ses anciens ministres, le tribunal a jugé qu'il y avait prescription et a abandonné le procès, quoiqu'il considère que les délits sont prouvés.

L'élément de chômeurs dans l'Irlande orangiste

Belfast, 12 octobre.

(Reuter.) — Des coups de feu isolés ont été tirés jusqu'à l'heure du « couvre-feu » et presque toutes les boutiques avoisinant les lieux des bagarres ont été pillées. Après minuit la situation est devenue plus calme, sauf dans le quartier de Falls Road, où les policiers ont continué à être pris à partie. Des autos blindées patrouillent la ville. Entre 7 h. du soir et minuit, les pompiers ont dû intervenir douze fois. De nouveaux renforts de police sont intervenus dans la soirée, ce qui porte à 2500 hommes l'effectif actuel de ce corps. Un tribunal spécial a été formé à minuit pour examiner les cas de 34 individus inculpés de rébellion. (Voir 1^{re} page.)

Une municipalité rhénane en détresse

Duisburg, 12 octobre.

La Caisse municipale se heurte à de grosses difficultés. Les traitements du personnel municipal n'ont pu être payés le 10 octobre. Le mois dernier 3.200.000 marcs ont été dépensés pour l'assistance publique.

Démenti au sujet de la visite du Pape à Milan

Milan, 12 octobre.

La nouvelle du *Secolo-Sera* annonçant que le Pape viendrait à Milan est démentie par le journal catholique *Italia*.

L'œuvre de la Propagation de la foi

Rome, 12 octobre.

Le 23 octobre, doivent avoir lieu dans toutes les églises du monde entier des quêtes au profit de l'œuvre de la Propagation de la foi.

A cette occasion, le 22 octobre, Mgr Salotti, secrétaire de la Congrégation de la Propagande, lira de la station de radio du Vatican un message faisant appel aux fidèles en faveur de ces quêtes.

La lecture du message par Mgr Salotti, en italien, aura lieu à 11 heures du matin, sur une longueur d'ondes de 19 m. 84. Après cette lecture, des transmissions sur la même longueur d'ondes et le soir, à 20 heures, sur une longueur d'ondes de 50 m. 29, seront faites en français, en anglais, en allemand et en espagnol.

Dans la presse fasciste

Rome, 12 octobre.

Un vaste remaniement paraît s'annoncer dans la presse fasciste, en ce sens que la direction d'une série d'importants journaux — on parle d'une trentaine — passera en de nouvelles mains. L'ancien directeur du *Corriere della Sera*, M. Maffio Maffii, prendra d'abord la direction de la *Nazione* de Florence. M. Guglielmotti, qui présidait jusqu'à ce jour aux destinées de ce journal, se transporte à Rome où il sera vraisemblablement appelé à la *Tribuna* à la place de M. Forges-D'Avanzati. Quant à ce dernier, le bruit court avec insistance qu'il serait appelé à la direction du *Corriere della Sera*.

L'imposteur de Fribourg-en-Brisgau

Fribourg-en-Brisgau, 12 octobre.

L'imposteur qui se faisait passer pour Oscar Daubmann a été démasqué principalement à l'aide des empreintes digitales (voir 2^{me} page). Il porte un tout autre nom et serait tailleur de profession. Son interrogatoire et son arrestation ont eu lieu à l'issue d'une course en automobile, au cours de laquelle Daubmann fut témoin d'un accident d'automobile près de Krozmgén. Lui et son chauffeur prodiguèrent les premiers secours et transportèrent un homme grièvement blessé à la clinique chirurgicale de Fribourg. C'est peu après que l'imposteur comparut devant la direction de police de la ville.

De la mer Blanche dans l'océan Pacifique

Moscou, 12 octobre.

M. Schmidt, chef de l'expédition du brise-glace *Sibiriakof* annonce que l'expédition a accompli la tâche dont elle était chargée par le gouvernement. L'expédition a passé de la mer Blanche dans l'océan Pacifique en longeant les côtes nord de la Russie, au cours d'une seule saison d'été, sans hiverner.

Accident du travail dans l'Isère

Grenoble, 12 octobre.

(Havas.) — Trois ouvriers, 1 Allemand et 2 Autrichiens, travaillaient au fond d'un puits sur les chantiers du barrage du pont du Sactet. Soudain le câble remontant la benne du puits se rompit et la benne fut précipitée d'une hauteur de 60 mètres sur les ouvriers, qui furent tués sur le coup. Une enquête a été ouverte pour établir les responsabilités.

Onze avions anglais brûlés

Southampton, 12 octobre.

(Reuter.) — Un violent incendie s'est déclaré dans la soirée aux chantiers d'aviation de Fairey, près de Southampton. Onze avions qui se trouvaient dans les hangars des chantiers ont été la proie des flammes. L'ensemble des dégâts est considérable.

Navire échoué aux Indes néerlandaises

Amsterdam, 12 octobre.

(Wolff.) — Le posétre de mines *Krakatau* de la marine néerlandaise s'est échoué hier mardi au nord-est de Surabaya sur un banc de sable. Les 104 hommes de l'équipage ont été pris à bord d'un autre navire. Plusieurs d'entre eux ont été blessés.

SUISSE

Déchet fiscal

Zurich, 12 octobre.

Les effets de la crise se font fortement sentir dans les rentrées d'impôt, à Zurich. Le rendement des impôts ordinaires de la commune sera en 1933 de quatre millions inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Zurich décline

Zurich, 12 octobre.

La population de Zurich a diminué en septembre de 455 personnes. Elle était à fin septembre de 259.496 habitants. Au cours des trois derniers trimestres, le nombre des habitants de Zurich n'a augmenté que de 1655 âmes, alors que l'augmentation avait été chaque année pendant cette même période de plus de 7000 âmes.

CHANGES A VUE

Le 12 octobre, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 22	20 42
Londres (1 livre sterling)	17 75	17 85
Allemagne (100 marcs or)	122 80	123 30
Italie (100 lires)	26 40	26 60
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	15 25	15 45
New-York (1 dollar)	5 16	5 20
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 70	72 10
Madrid (100 pesetas)	42	43
Amsterdam (100 florins)	207 75	208 75
Budapest (100 pengö)	—	—

†

Madame A. Curty-Schorderet; M. et Mme Oscar Curty-Lucas et leurs enfants; M. et Mme Eugène Mottet-Curty et leurs enfants; M. et Mme Jules Curty-Mosetti et leurs enfants; M. et Mme Jaunin-Curty, à Payerne; M^{me} Clémence Bersier-Curty; M. Alphonse Curty, ses enfants et petits-enfants; M. et Mme Jules Monneron-Curty et leurs enfants et petits-enfants, à Montet; M. et Mme Fabien Schorderet et leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, Saint-Maurice et Dijon; les familles Duruz, à Fribourg, La Vouaize, Genève et Dijon, ainsi que les familles parentes et alliées, font part à leurs amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Constant CURTY
marchand de vins

leur cher et bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé le 11 octobre, à Payerne, dans sa 66^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise. La messe d'enterrement aura lieu à l'église de Payerne, jeudi 13 octobre, à 7 h. 30. L'enterrement aura lieu à Payerne, le même jour, à 13 heures. Départ pour l'église catholique à 12 h. 30. Domicile mortuaire: Pavement, 3. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur et Madame Guerra-Zillweger et leurs enfants: Gabriel, Marguerite et Constant; les familles Choppard, à Bienne; Loffing, à Berne; Bonteau, à Paris; Fontana, à Fribourg; Guerra, à Lausanne et en Italie; Zillweger, à Fribourg, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Michel GUERRA

leur bien cher fils, petit-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent, enlevé accidentellement à leur affection, dans sa 23^{me} année. La messe d'enterrement sera célébrée à l'église de Saint-Jean, vendredi, 14 octobre, à 8 h. 1/2. Départ du domicile mortuaire: Neuveville, 104, à 8 h. 1/4. Le présent avis tient lieu de faire part.

†

Le Football-Club Central

fait part du décès de

Monsieur Michel GUERRA
son dévoué membre actif

mort accidentellement le 11 octobre. Les membres sont priés de prendre part à l'office d'enterrement qui aura lieu vendredi, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Jean. Départ du domicile mortuaire: Neuveville, 104, à 8 h. 1/4.

†

Le Football-Club Fribourg

fait part du décès de

Monsieur Michel GUERRA

frère de son membre actif, M. Gabriel Guerra. La messe d'enterrement sera célébrée à l'église de Saint-Jean, vendredi 14 octobre, à 8 h. 1/2. Départ du domicile mortuaire: Neuveville, 104, à 8 h. 1/4.

Ville de Fribourg

Mise à l'enquête

Les plans pour la construction d'un bâtiment à la Vignettaz, par la société Vignettaz, S. A., sur l'art. 3235, Gab, 5ae, plan folio 66 du cadastre, sont mis à l'enquête restreinte au Secrétariat de l'Edilité. Les intéressés peuvent en prendre connaissance et déposer leurs observations ou oppositions jusqu'au lundi 17 octobre 1932, à 12 heures, Direction de l'Edilité, 14699

DOCTEUR
C. MANDLY
médecin-spécialiste
en chirurgie
Boul. de Pérolles, 20
Tél. 14.37
de retour
du service militaire

AVIS
Vendredi, dès 12 h., on vendra de la belle viande de jeune bœuf gras, à partir de Fr. 2.— le kg., chez Jos. Etienne, Cormanon, 14692

A LOUER
dans la Haute-Broye, joli domaine de 12 poses, dont 10 poses attenantes, rapport pour 8 têtes toute l'année. Entrée à carnaval 1933 ou à convenir. S'adresser sous chiffres P 14693 F, à Publicitas, Fribourg.

Steno-dactylo
JEUNE FILLE de toute confiance, posséd. le brevet d'enseignement et connaissant le français, l'allemand, l'italien et l'anglais, demande place. Se contenterait d'une équitable rémunération. Offres écrites sous chiffres P 14690 F, à Publicitas, Fribourg.

Miracle!!...
Un seul « DIABLERETS » double l'appétit! Que désirer d'autre??

On achèterait
une jeune trule portante de 8 à 10 semaines. S'adresser, en indiquant le prix, à Irénée Rolle, Farvagny, 14693

Jeune infirmière
de toute confiance, demandée dans petite clinique chirurgicale. Offres avec photo et copies de certificats sous P 3187 N, à Publicitas, Neuchâtel.

CINEMA ROYAL

Jusqu'au jeudi 13 octobre inclus.
le grand film policier
Un coup de feu à l'aube

Pour être bien servi
à des prix raisonnables
en cuirs, fournitures pour la cordonnerie, adressez-vous à la rue de Lausanne, 65.
Se recommande : 14663

A. LENHART.

CAPITOLE
Ce soir, à 20 h. 30

Le film policier à grand succès
Fantomas

Personne
trouverait emploi pour travaux intérieurs 2 à 3 heures par jour.
S'adr. par écrit à Publicitas, Fribourg, sous P 14685 F.

CAPITOLE
Jeudi 13 octobre, à 20 h. 30

L'explorateur Dr BESSLER parlera personnellement et commentera son film d'expédition :

Parmi les Indiens sauvages de l'Amérique du sud
Prix ordinaire des places
Retenez vos places — Location ouverte
SEULEMENT POUR ADULTES

Vente juridique de bétail et chédail

L'office des faillites de la Glâne exposera en vente, le 22 octobre 1932, à 2 heures de l'après-midi, au domicile de Gustave Pittet, fermier, à Villaranon : 3 vaches, 2 génisses, 2 veaux, 1 truie avec 7 gorettes, 2 pores, 1 brebis, 1 cheval, des poules, 2 chars de campagne, char à purin, faucheuse, amoncelleuse, charrue, herse, voiture, clochettes, four à pain, etc., etc., foin, regain, froment, avoine, paille, etc. Vente à tout prix et au comptant. 14669
L'OFFICE.

On demande à louer **café** à Fribourg ou environs. S'adr. par écrit sous chiffres P 14682 A, à Publicitas, Bulle.

On prendrait en **hivernage** 2 vaches. Bons soins garantis. Adresser les offres sous chiffres P 14684 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre dans la partie française du district du Lac, une jolie maison neuve avec jardin et joli verger attenants. S'adresser sous chiffres P 14690 F, à Publicitas, Fribourg.

Appartement 2 à 3 chambres avec confort, ménage de 3 personnes. Préf. Pérolles. Offres sous chiffres P 14698 F, à Publicitas, Fribourg.

DOCTEUR
Glasson
51, rue de Lausanne
DE RETOUR

On demande, pour Noël, deux bons **JEUNES domestiques** de campagne, dont l'un sachant traire, pour remplacer. 14633
S'adr. à Borne Jules, à Cottens.

Je cherche bonne famille catholique qui recevrait homme âgé pouvant faire quelques travaux contre son entretien. A la même adresse, à VENDRE 1 lampe à projection Fr. 100.—
S'adr. par écrit sous chiffres P 41447 F, à Publicitas, Fribourg.

Puf
Comptabilité

le progrès constant
Comptabilité Ruf S. A. Lausanne, r. Pichard, 13. Zurich, Löwenstrasse, 19.

Raisin de table du Tessin
bleu, doux, gros, 7 kg. 1/2 et 10 kg. à 38 ct. le kg. E. GENAZZI, néglt., Moleno (Tessin). 1214

Vous trouverez de suite, des **Valets de ferme** domestiques, en faisant une annonce dans « L'Indicateur des places » de la « Schweizer Allgemeine Volks-Zeitung » à Zofingue. Tirage : 91,000. Clôture des annonces : mercredi soir. Prenez garde à l'adresse exacte.

Hôtel de la Tête Noire
Bonne pension : Fr. 4.— pour commerçants, étudiants, employés. 128-1
Se recommande : Ls. Clément.

FANTASTIQUE TARZAN
Economisez votre argent, visitez les studios de **Disques-Echanges** rue de Romont, 22. Vente, achat. Echange de disques. 14625

ECHANGE
Laine de mouton
au plus haut prix du jour
Pierre CLÉMENT
18, rue de Lausanne — FRIBOURG

Enchères de bétail, chédail et fourrage

à la ferme de la Torche, par la rue de Morat, à Fribourg.
Pour cause de fin de bail le soussigné vendra, le jeudi 13 octobre, dès midi et demi :
Bétail : 1 jument, 7 vaches portantes ou fraîches vélées, 1 génisse prête, 3 génisses de 1 an, 1 truie portante de 14 semaines, 1 veau pour l'engrais.
Chédail : 3 chars à pont, 1 char de marché, 1 caisse à purin, 1 charrue, herse, etc.
Fourrage : environ 5000 pieds de foin et regain. Place pour une quinzaine de pièces.
Eventuellement, logement disponible jusqu'au 22 février 1933. 41441
L'exposant : Emile Déforel.

STORES, rideaux, décorations
Les dernières nouveautés en **tissus et fermetures**
Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. 2-12 Tél. 7.63

Le **LAIT Guigoz**
est un lait de toute sécurité
Il est préparé pour VOTRE BÉBÉ

A VENDRE

CAFÉ compl. remis à neuf, sur bon passage, jeu de quilles, avec 10 à 20 poses de terre, selon désir, 1^{re} qualité, et 2 poses de bois. Bon bâtiment, monte-charge. Broye fribourgeoise. Entrée à convenir. **Soumissions à remettre pour le 20 décembre 1932.** Visite chaque jour après avis. Intermédiaires et pas sérieux s'abstenir.
S'adresser par écrit sous chiffres P 14683 F, à Publicitas, Fribourg.

blanche citron orange rouge-brun
Mon encastrique **CIRPUR**
est indispensable pour l'entretien des parquets, meubles, linoléums, planches, mosaïques, etc.
EN VENTE PARTOUT 16 1/2 kg fr. 1.50
GROS: DROGUERIES RÉUNIES S.A. LAUSANNE

BULLE
Foire d'octobre
Mercredi et jeudi 19 et 20

Nous demandons des **VOYAGEURS** capables
Bons vendeurs, pour **TROUSSEAUX**
Passez vos offres détaillées à la Fabrique de trousseaux et lingerie.
PAUL KNUPP & C^o, St. GALL
Grande clientèle introduite, bon gain.
14618 Case postale 16417.

HALLUCINANT TARZAN
1^{er} Raisin du Tessin
très doux, à Fr. 0.42 le kg., pour la fabrication du vin à Fr. 32.— les 100 kg. 1038-3
Marioni S., Claro, 4, Tessin.

A LOUER
Place de la Gare
APPARTEMENT de 6 pièces. 14259
S'adresser : « La Suisse », Assurances, Fribourg.

Maman viens voir!



Produits chimiques Uve C. Mermod, Carouge-Genève

NOS BUREAUX seront fermés **jeudi 13 octobre 1932** pour service de nettoyage.
BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
(Siège central)
à **FRIBOURG**

COMBUSTIBLES A. MENOUD & SIEBER FRIBOURG
HOUILLES, COKES, ANTHRACITES
BRIQUETTES & CHARBON DE BOIS
BOIS DE CHAUFFAGE COUPÉ & NON COUPÉ

Bois de chauffage
Scié coupé
Sapin — chêne — foyard, bois d'allumage. Moulés de cuenneaux, fagots de lignures. Livraison à domicile 172-43
Winckler & C^o, S. A.
Pont de Pérolles Téléphone No 2.08

Tableaux, glaces, baguettes Encadrements
Service rapide.
Se recommande : Fr. Bopp, tapissier, rue du Tir, 8, Fribourg. 2-13 Téléphone 7.63

A VENDRE - Ancien
Tables à jeux Louis XIV - XV - XVI - Directoire Commodes
Consoles — Régence — Empire — Garde-robes — Dressoirs — Bahuts — Tables d'ardoise. Immense choix peintures, gravures.
ACHATS — VENTES — ECHANGES — TAXATIONS —
M. MACHEREL
Rue de Lausanne, 81 Fribourg. Tél. 8.11

Ecole Lémania LAUSANNE
Section commerciale : le 12 octobre commencent les nouveaux **Cours** semestriels, annuels, et bisannuels, comprenant toutes les branches commerciales ainsi que les langues modernes.
Diplôme commercial supérieur Préparation approfondie et rapide au **Baccalauréat commercial**

Homme 32 ans demande **place** comme chauffeur, pour travailler dans un dépôt quelconque ou même comme gérant. Certificats à disposition. Offres écrites sous chiffres P 41444 F, à Publicitas, Fribourg.

gérant-caissier
sérieux, capable et au courant de tous les travaux y relatifs. Adresser offres écrites, en y joignant les certificats, sous chiffres P 14655 F, à Publicitas, Fribourg.

LIQUIDATION totale Paul LUSCHER
Rue de Lausanne, 39 FRIBOURG
50 % de rabais sur les dentelles, coton, ceintures, colliers, tresses, cordons, franges, fleurs, boutons, boutons à cles, fermoirs, bas, châles, passementeries. 14496

Attention
Plusieurs fourneaux, de dimensions diverses, et remis à neuf, à vendre d'occasion, ainsi que potager à bois et charbon, réchauds à gaz et électrique, couleuses, potagers à pétrole, à des prix très bas. 165-8
Au magasin Prince, Grand'rue, 38. Tél. 12-18.
RETENEZ CE NOM TARZAN
Pension **Sainte-Marie**
Maison de repos, régimes, soins, convalescence, vacances. 141-1 F
GIVISIEZ (arrêts du train)

A partir de mardi, 11 octobre à l'Hôtel Terminus, FRIBOURG
Grande Exposition de TAPIS PERSANS
de **Importation directe**
Visitez jusqu'à samedi, 15 octobre
MAISON OSMAN MAZHAR, GENÈVE